



ÉTAT DE DROIT

L'établissement de l'état de droit en Haïti demeure un défi, en grande partie en raison d'institutions dysfonctionnelles (justice, police et prisons). Une police professionnelle et un système de justice responsable sont deux éléments essentiels à la stabilité d'un pays, et donc aux investissements, à la croissance économique et au développement.

Les Nations Unies soutiennent le renforcement de l'état de droit dans le pays en encourageant la gouvernance démocratique, en améliorant la sécurité juridique et physique des personnes et en appuyant la réforme de l'administration publique.

FAITS ET CHIFFRES

POLICE



La PNH a accueilli sa première promotion prévue de 1 000 cadets.

449 policiers ont été formés sur les violences sexuelles et basées sur le genre, dans le cadre de la formation initiale de 7 mois des cadets de la PNH. (1)

A Comité des femmes inauguré au sein de la Police Nationale d'Haïti.

Un point focal genre dans 22 commissariats (13 dans le département de l'Ouest et 1 dans chacun des 9 autres). (2)

SÉCURITÉ : LE MAINTIEN DE LA PAIX EN ACTION

146 patrouilles quotidiennes de police (UNPol)

527 patrouilles quotidiennes de contingents militaires

} en moyenne sur tout le territoire

Adoption et publication du Plan de carrière de la PNH.

13 commissariats de police réhabilités ou construits. (3)

Création d'un Centre pour l'éducation continue pour la Police judiciaire. (4)

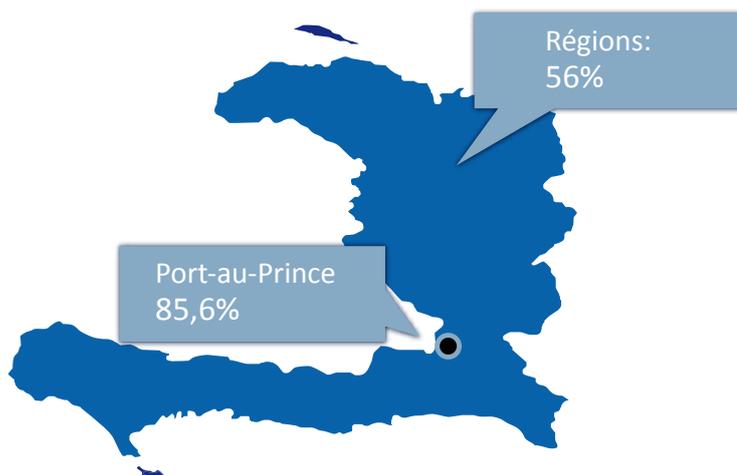
Des Comités de surveillance de la détention préventive sont en place dans 12 juridictions.

JUSTICE

Établissement de l'administration du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire. 10 tribunaux réhabilités ou construits et 4 équipés. (5)

SYSTÈME CARCÉRAL

Taux de détention préventive



Les Cours d'appel du pays se sont accordées sur l'application de *loi sur l'appel*.

Les 4 Bureaux d'aide légale (BAL) de Port-au-Prince assistent désormais aussi les femmes et enfants victimes de violence. (6)

Recrutement et formation de 40 étudiants, dont 15 femmes, à l'École de la Magistrature. (7)

Mise en œuvre du Plan de renforcement des capacités du ministère de la Justice et de la sécurité publique. (8)

Publication de la *loi électorale* fixant un quota de 30% de femmes candidates aux postes représentatifs.

PROTECTION

Le Comité interministériel des droits de la personne a été établi en mai 2013.

DÉFIS ET PERSPECTIVES

Les Nations Unies vont continuer leurs efforts en faveur du renforcement de la police, de la justice et du système carcéral, ainsi que leur soutien à la réforme de l'administration publique et au développement des capacités de gestion des frontières.

Au-delà de l'appui aux institutions et à la bonne gouvernance, la consolidation d'une culture de l'état de droit est essentielle pour la protection des droits des citoyens.

La mise en place de mécanismes fonctionnels de contrôle et de vérification doit se poursuivre. Elle doit aller de pair avec une réelle stabilité et une ferme détermination politique, notamment avec l'organisation d'élections municipales et sénatoriales.

Tels sont les principaux défis qui attendent Haïti pour enrainer l'état de droit dans le pays, alors que de nombreux projets de lois sont toujours en attente de décisions législatives.

Ratification du Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels en octobre 2013.

L'Office de la protection du citoyen a été accrédité par le Comité international de coordination des institutions nationales des droits de l'homme.

10 espaces pour l'accueil des survivantes de violences basées sur le genre fonctionnent à Port-au-Prince et dans 5 départements. (9)

Création d'un Bureau de lutte contre les violences basées sur le genre multidisciplinaire offrant des formations ainsi que des services médicaux, psycho-sociaux, légaux et policiers aux survivantes de violences basées sur le genre, composé de policiers et de personnels du ministère à la Condition féminine et aux droits des femmes.

Promulgation de la *loi sur l'adoption*. (10)



TÉMOIGNAGE

« Je suis très heureuse d'être aujourd'hui une policière après 8 mois et 27 jours de formation et je suis prête à accomplir ma tâche qui est de protéger et servir les vies et les biens de la population ».

Guerline François, de Port-à-Piment (Sud), fait partie des 1058 cadets de la 24ème promotion de la Police Nationale d'Haïti qui a prêté serment le 27 décembre 2013.